gnie de leurs parents, dans l'église de Mouscron. Monseigneur Faict donnait la confirmation. Dès dix heures, l'église était pleine de monde et la cérémonie s'est passée sans le moindre incident. M. Mulliez et Mme Delbar étaient parrain et marraine.

— *Un vol important.* — Dans la nuit de mardi à mercredi des malfaiteurs se sont introduits chez Mme veuve Proye, marchande de confections à Mont-à-Leux. Après avoir coupé un carreau de vitre, les voleurs ont pu pénétrer facilement dans la maison. Ils ont enlevé pour 2.000 fr. d'effets. La gendarmerie a ouvert une enquête. Il nous revient que les autorités sont sur les traces des coupables: en effet, les douaniers auraient pendant la nuit, reçu d'un individu, sujet à caution, la déclaration d'un vêtement, que de son côté, Mme veuve Proye, certifie être sien.

— *Chapitre des expulsés.* — Mercredi, 1 expulsé a été conduit à la frontière française par les soins de la gendarmerie de Mouscron.

L'infanticide de Dottignies. — Mercredi matin, Mlle Clémence Dumortier est rentrée chez elle. L'enquête se poursuit très activement et prépare — ainsi que nous le disions, il y a quelques jours — bien des surprises.

Evregnies. — *Un cabaret mis à sac.* — Mardi soir, plusieurs clients étaient attablés à l'estaminet Mulnyser, plus connu dans les environs sous le nom de « Pichon », quand tout à coup une bande d'individus que l'on dit être de Saint-Léger et d'Estaimpuis, firent irruption dans l'établissement, et, sans provocation aucune, se mirent à les insulter; puis ne recevant pas de réponse de la part de leurs adversaires, ils brisèrent les tables, les chaises, et les verres. Le cabaretier voulut les mettre à la porte; il fut roué de coups, et avant de se retirer, ces forcenés brisèrent plusieurs bouteilles de liqueurs. Les dégâts sont évalués à 60 francs. Plainte a été portée à la gendarmerie, qui, dès les débuts de son enquête, a pu découvrir quelques-uns des coupables.

A la Chambre. — *Séance du 20 juillet.* — M. Delvaux interpelle le ministre au sujet du choléra. M. le ministre de Bruyn répond que toutes les mesures sont prises pour empêcher le choléra d'entrer en Belgique par voie de terre ou de mer. Jusqu'ici il n'y a pas lieu de s'alarmer; nous sommes sur nos gardes, tout est prêt, les mesures sont prises et nous agirons à l'heure voulue. Sur une interpellation de M. de Stuers M. de Bruyn déclare qu'il publiera au *Moniteur* une statistique sanitaire, afin de ne pas fuir Ostende et Spa.

La question de la révision. — M. Beernaert. — On nous a reproché d'être impuissants : on ne doit pas oublier qu'on ne peut rien changer sans la majorité des deux tiers.

Le gouvernement n'est pas seulement une émanation de la majorité, mais une émanation du pays tout entier, il faut donc à tout prix arriver à un accord.

Pour avoir cet accord, il faut qu'on puisse réaliser un échange de vues; nous ne discutons pas maintenant la question de principe, mais cependant on se passionne. Que sera-ce quand on discutera le fond de la question !

Je ne comprends pas la répugnance de la gauche devant ma proposition, qui ne demande qu'un examen approfondi de toutes les formules proposées et qui n'engagera personne.

Vous dites que le gouvernement ne dépose pas de propositions révisionnistes, parce qu'il redoute une crise ministérielle ! Il peut y avoir chez nous des divergences qui ne soient pas tout à fait dissipées, mais au moment de faire une œuvre politique de patriotisme, chacun doit apporter toute sa bonne volonté.

M. Beernaert dit que la Gauche a peur d'avoir à se compter sur chacune des formules qui la divisent; il lit dans cet ordre d'idées un récent article de M. Goblet dans la *Revue publique*.

M. Beernaert ajoute : Je ne tiens pas à mon portefeuille; la vie que je mène n'est pas enviable; je suis conciliant vu l'intérêt supérieur de la cause. Une crise ministérielle ne nous avancerait pas.

M. Féron admet une procédure préliminaire pourvu qu'elle agisse rapidement; chaque parti, dit le gouvernement, doit faire connaître ses vues.

L'orateur ajoute que pour la révision on aurait dû constituer un ministère spécial indépendant des partis; alors l'accord se serait fait.

M. Woeste. — Allons donc !

M. Féron. — L'extrême-gauche a fait parvenir au bureau une proposition pour le suffrage universel.

Un incident très vif s'est produit à la fin de la séance de la Chambre.

M. Frère-Orban, chef de la gauche modérée, ayant dit : « Si le suffrage universel est écarté par la droite et une partie de la gauche... »

M. Janson, chef de l'extrême-gauche, l'a vivement interrompu et s'est écrié : « l'agitation » recommencerait le lendemain.»

« Non, a dit M. Frère-Orban, vous seriez évincés, nous ne céderons pas devant l'intimidation, sans cela il n'y aurait plus de légalité ».

La droite et la gauche modérée ont acclamé ces paroles.

La Chambre a adopté la proposition de M. Beernaert, tendant à la nomination d'une commission chargée de compléter son règlement en vue de la discussion de la revision.

— *La proposition Janson.* — La proposition que M. Janson déposera à la Chambre cette semaine en faveur du suffrage universel sera basée sur une formule transactionnelle, impliquant que le droit de suffrage sera attribué à tous les citoyens réunissant exclusivement certaines conditions d'âge et de domicile, sauf les exceptions à déterminer par la loi. C'est, en d'autres termes, l'inscription, dans le pacte fondamental, du *principe* du suffrage universel.

Le chef du parti progressiste présentera ensuite la formule proprement dite du suffrage universel tel qu'il le comprend. On sait qu'il n'admet que l'exclusion des indigents.

C'est le suffrage universel des honnêtes gens qu'il voudrait voir établir. Les vagabonds et mendiants de profession et ceux que les tribunaux auraient condamnés à des peines infamantes ou afflictives seraient, à titre temporaire ou définitif, selon les cas, privés du droit de vote.

Il appartiendrait à la loi de déterminer l'étendue de ces restrictions. M. Paul Janson déposera aussi une formule de révision pour la réorganisation du Sénat, qui, dans sa pensée, est intimement liée à la réforme électorale proprement dite.

La première proposition de M. Janson, quant au suffrage, a réuni l'adhésion de 40 libéraux sur 51 qu'ils sont à la Chambre belge.

— *Une réunion de l'extrême-gauche.* — L'extrême-gauche, réunie à une heure, a décidé que M. Janson déposerait immédiatement sa proposition de suffrage universel.

M. Féron a déclaré qu'il déposerait un amendement au projet du gouvernement qui demande la nomination d'une commission parlementaire recrutée dans les deux partis.

Liége. — L'individu arrêté hier n'est pas l'anarchiste italien Merlino, mais un avocat italien nommé Behori, correspondant de journaux anarchistes.

Un nouveau système d'écriture

POUR LES AVEUGLES

On nous écrit d'Angers :

« M. le docteur Monprofit vient de faire, à l'hôtel de ville d'Angers, une conférence sur l'éducation des jeunes aveugles, et spécialement sur la nouvelle méthode inventée et pratiquée par Mlle Mulot.

» On sait que les aveugles écrivent à l'aide d'un alphabet particulier, dû à Louis Braille, et composé de points saillants. Le « braille » a l'inconvénient de n'être compris que des initiés. Par un procédé fort ingénieux et très simple, Mlle Mulot a trouvé le moyen de faire écrire les aveugles avec les caractères usuels. Ils écrivent sous la dictée; ils se relisent; ils lisent l'écriture de leurs condisciples; ils lisent même l'écriture vulgaire tracée par un voyant.

» Après l'exposé de la méthode, M. le docteur Monprofit a présenté plusieurs enfants de six à douze ans, qui ont émerveillé l'auditoire. Ils ont lu, écrit, fait par écrit des opérations d'arithmétique. Des phrases dictées ont été lues par des enfants qu'on avaient fait sortir pendant la dictée. Enfin, les plus âgés ont lu l'écriture d'un voyant.

» Les élèves de Mlle Mulot écrivent avec une pointe mousse, sans encre. L'écriture est à la fois visible et tangible. Elle est colorée en bleu au moyen d'un papier à décalquer ; elle est en relief, grâce à une simple feuille de papier buvard, placée sous la feuille blanche, et qui fournit une dépression suffisante. L'écriture ordinaire des voyants doit être tracée au crayon, sur une feuille blanche doublée d'un buvard, un peu grosse, espacée et appuyée.

» L'invention de Mlle Mulot consiste en un cadre de cuivre découpé à l'emporte-pièce et fournissant des points de repère suffisants pour tracer toutes les lettres et tous les chiffres. Grâce à cette méthode, deux jeunes filles aveugles ont pu se présenter la semaine dernière aux examens du brevet élémentaire et être admissibles. Elles ont remis des copies aussi lisibles que celles des autres aspirantes.

» L'invention de Mlle Mulot date de 1889. Mais elle n'avait pas encore eu le temps de former des élèves comme ceux qu'elle peut présenter aujourd'hui. Maintenant les résultats sont tels que la nouvelle méthode semble destinée à remplacer dans un bref délai la cryptographie de Braille, et à devenir la base de l'éducation des jeunes aveugles.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 20 juillet.* — Irma Coquant, rue des Longues-Haies, 417. — Elisa Vermeulen, rue Jacquart, cour Masurel, 26. — Céline Masure, rue Sainte-Thérèse, 14. — Louis Sabbe, Hôtel-Dieu. — Henriette Smits, Hôtel-Dieu. — Charles Mervaille, Hôtel-Dieu. — Henri Gregoire, Hôtel-Dieu. — Fernand Potteau, rue Labruyère, 46. — Louis Beuque, rue d'Iéna, 4 — Jean-Baptiste Dhaene, rue de la Balance, 71. — Georges Coupez, rue de Naples, cour Devrendt. — Fernand Vanderbrecht, rue du Moulin de Roubaix, 174. — *Mariages.* — Charles Flipo, 24 ans, boucher, rue Marceau, 40, et Mathilde Delobel, 34 ans, marchande-bouchère, rue Marceau, 40. — *Déclarations de décès du 20 juillet.* — Jean Vanslambrouck, 65 ans, rue Decrème, 201. — Marthe Bury, 2 mois, rue de la Lys, 21. — Jean-Baptiste Mercier, 22 mois, rue de Leuze. — Jeanne Verplanke, 3 mois, rue Delattre, cour Saint-Joseph, 49. — Angèle Florquin, 24 jours, rue de Maubeuge, cour Guillaume Lefebvre, 2. — Blanche Vandenbrouck, 7 ans, rue de Tunis, 44. — Louis Declercq, 2 mois, rue Sébastopol, cour Cliquet. — Marcel Laman, 64 ans, rue de Lille, 190.

ROUBAIX. — La société « Le Gai Pinson », établie chez M. Louis Foulon, rue Monge, près du Bas Rouge, a l'honneur d'informer les amateurs de Roubaix et des communes voisines qu'elle donnera un grand concours de pinsons, le dimanche 24 juillet.

ROUBAIX. — Le sieur Louis Rose, cabaretier au « Nouveau Jeu », rue de la Perche, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il fera bouler à la platine, de très-beaux jambons.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juillet. — Le marché est faible. On s'attend pour la fin du mois à des livraisons de rentes 3 0/0 et on prétend que le report sera cher. Il pourrait y avoir des surprise en liquidation. Les marchés étrangers sont assez fermes. Le 3 0/0 est à 98.25.

Les établissements de crédit varient peu. Nous retrouvons la Banque de Paris à 640 et le Crédit Lyonnais à 785. On s'attaque en ce moment au Crédit Foncier qui finit faible à 1078,95. Le moment nous paraît mal choisi, à la veille d'une émission qui sera un très grand succès. C'est en effet demain 24 courant que sera close l'opération de conversion de 500,000 obligations communales. Les détenteurs actuels d'obligations préfèrent la conversion qui leur est offerte à un remboursement qui les mettrait dans la nécessité de chercher un autre placement sans espoir d'avantages égaux, à sécurité égale.

Les fonds étrangers sont lourds. L'Italien faiblit un peu; des rachats font progresser l'Extérieure à 61 3/8. En Banque, les valeurs de cuivre reprennent un peu ce qui ne peut que profiter à la Morena. La part des soufres Romains en vue de l'extension de la concession donne lieu à de bons achats. DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 19 juillet.

Le cours de l'or est à 321 p. piastres papier monnaie.

Montevideo, 16 juin.

Laines. — Notre stock de bonnes laines est complètement épuisé. Il ne reste que quelques lots de qualités irrégulières et secondaires. Ventes 280 balles. Stock environ 120 balles.

Peaux de moutons. — Les arrivages de la campagne sont encore petits mais bientôt ils seront plus importants et alors les affaires seront plus importantes. Les prix sont faiblement soutenus pour le moment. Ventes 150 balles. On cote : 1/2 à haute laine au-dessus à nerfs sains 107 m., dito dito à nerfs défectueux épidémiques 97 m., 1/4 à 1/3 laine dito dito 87 m., rasons sains 95 m., piqués 75 m. Stock 382 balles.

Paris, 18 juillet.

Les laines pelures sont sans demandes. Les cours s'établissent savoir :

Laines pelures	communes	1.30
— —	haut-fin.....	1.45
— —	bas-fin..	1.50
— —	métis	1.80
— —	haut-fin court ...	1.20
— —	communes courtes	1.10
Laine mère	1re.....	4.50 à 5.
—	2me	3.75 à 4.
En suint métis	.....	4. à 4.25
—	bas-fin. . .	3.75 à 4.
—	haut fin ...	3. à 3.25
—	commun ..	2.80 à 2.90

Neuvy-St-Sépulcre (Indre), 13 juillet.

10,500 kil. de laines exposées à la foire ont été vendues de 1,20 à 1,30 le kil.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 21 juillet.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 00 balles Plata et .. b. Australie.

Le Havre, 20 juillet.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — La cote de ce matin a été baissée de 0,50 centimes pour juillet à octobre et de 1 franc pour les mois suivants. Cette après-midi, les cours ont été laissés sans autre changement. Cette baisse survenue au début de la journée a ramené pas mal d'affaires.

Le ventes s'élèvent à 550 balles et se répartissent ainsi :

50 balles Buenos-Ayres sur juillet à 139; 25 b. dito sur août à 138,50; 125 b. dito sur octobre à 140; 50 b. dito sur novembre à 140,50; 25 b. dito sur février à 143; 200 b. dito sur mars à 144; 75 b. dito sur avril à 144,50.

La cote de clôture est venue comme suit : juillet et août 138,50 ; septembre 139,50 ; octobre 140; novembre 140,50; décembre et janvier 141; février 143,50 ; mars 144; avril 144,50.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ROYAUME-UNI

Bradford, 19 juillet.

Laines. — Les acheteurs qui sont rentrés de Londres trouvent notre marché excessivement calme. On n'a pas répondu ici à la récente fermeté de Londres, et si on essayait de forcer la vente il en résulterait de la dépression.

Les croisés se sont un peu plus vendus aux anciens prix, mais en mérinos il s'est fait très peu d'affaires, et un fort acheteur pourrait traiter pleinement aussi bien que précédemment.

En laines anglaises il n'y a pas d'animation et les filateurs achètent seulement au jour le jour. Les prix sont soutenus.

Il n'y pas de changement en mohair et en alpaca.

Fils. — Les négociants n'ont pas beaucoup de nouvelles affaires à offrir aujourd'hui, mais il s'est fait quelques achats à très bas prix : l'impression générale est que les cours ont atteint leur limite extrême.

Le commerce toutefois est languissant, bien qu'avec le pays les affaires restent assez bonnes.

Il ne s'est pas traité non plus beaucoup de fils mohair.

Tissus. — Les affaires sont très calmes et les prix ne laissent pas de profits aux fabricants. Quelques fabricants de spécialités en articles fantaisie restent très occupés, mais c'est l'exception.

REVUE ÉCONOMIQUE

La campagne 1891-1892 en laines de la Plata

Les exportations totales pour la campagne 1891-1892 s'élèvent à 281,119 balles, contre 274,612 b/s en 1890-1891. En voici la répartition :

	1891 — Balles	1891 — ou 0/0	1890 — Balles	1890 — ou 0/0
France....	118 472	42	126 080	46
Allemagne.....	78.836	28.4	69.818	25.4
Anvers	58 075	20.6	57.300	20.7
Amérique du Nord...	13.785	4 8	14 032	5.1
Angleterre.....	6.642	2 3	4.871	1.8
Italie.	4.223	1.4	2.522	0.9
Espagne.....	1.386	0.5	189	0.1

LA BONNETERIE
DEVANT LE TARF DOUANIER ESPAGNOL

M. le Président de la Chambre syndicale des fabricants de bonneterie de Troyes, a adressé à M. Roume, sous-directeur du commerce extérieur au Ministère du Commerce et de l'Industrie la lettre suivante :

« Monsieur,

» Au nom et comme Président de la Chambre syndicale des Fabricants de Bonneterie de Troyes, je vous adresse les quelques chiffres que je vous avais promis et qui se rapportent à l'exportation de nos articles en Espagne.

» Nous avons introduit en ce pays :

En articles :	de coton	de laine	de soie
En 1889, kil....	56.369	76.324	1.596
1890, kil. ...	64.203	68.052	200
1891, kil....	71.543	125.222	302

La valeur moyenne au kilog. de ces marchandises était pour l'année 1891 :

11 fr. 00 21 fr. 50 120 fr.

Le tarif conventionnel espagnol, en vigueur jusqu'au 30 juin 1892 les frappe des droits ci-dessus :

1 fr. 54 3 fr. 47 10 fr.

Ces droits, au nouveau tarif minimum projeté, seront portés :

6 fr. 35 8 fr. 65 25 fr.

Soit plus de 60 0/0 de la valeur de la marchandise pour les articles de coton.

40 0/0 pour ceux en laine.
20 0/0 — soie.

En supposant admissibles jusqu'à un certain point le droit de 20 o/o pour la soie (pour la bourre de soie, il remonterait à 40 ou 45 o/o), celui de 40 o/o pour la laine, plus encore celui de 60 o/o pour le coton, deviennent des droits absolument prohibitifs. Il n'y a plus d'échanges possibles ; ce n'est plus des traités commerce que l'on cherche à conclure, mais bien de véritables barrières douanières que l'on tend à élever.

Telle sera du moins la conséquence des droits projetés pour nos articles ; nous devons considérer comme irrémédiablement perdues aujourd'hui nos affaires avec l'Espagne.

Comme, d'un autre côté, l'organisation industrielle de ce pays progresse chaque jour, que la main-d'œuvre y est moins exigeante que chez nous, il ne faut pas non plus compter les retrouver jamais.

Veuillez agréer... A. MORTIER.

L'IMPORTATION EN SERBIE
DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Voici les indications données à ce sujet par le consul d'Autriche-Hongrie à Belgrade.

Les fers et ouvrages en fer sont importés pour une somme de 2 millions 1/2 de francs et proviennent principalement d'Angleterre, de Belgique et de Suède ; d'Autriche-Hongrie on n'a demandé jusqu'ici que des ouvrages en acier, et presque pas de fers, bien que des tentatives en ce genre aient été faites. On assure que le fer autrichien est trop difficile à travailler et que les ouvrages en fer ne répondent pas aux besoins de la place.

Les fils et tissus de coton sont de provenance surtout anglaise et américaine et ce n'est que difficilement que, pour ces articles, l'Autriche-Hongrie pourrait faire concurrence. Seules, nos cotonnades imprimées se sont créées ici un débouché et sont très estimées. De grandes quantités de tissu (Cotonina) ordinaire blanc et uni sont importées d'Amérique, et sont communément employées par la population du pays et les classes pauvres comme linge et même comme costumes d'été.

Les *lainages* tels que draps, fez et vêtements confectionnés viennent presque exclusivement d'Autriche-Hongrie. L'importation s'en est accrue dans une large proportion. De petites quantités de draps viennent aussi de France.

Les coutils sont de provenance surtout anglaise, et un peu allemande; il n'en est pas venu jusqu'à présent d'Autriche-Hongrie.

Les soieries sont en grande partie livrées par la France qui fournit surtout du satin de coton, des foulards, etc. La Suisse importe des mouchoirs de couleur, et l'Autriche-Hongrie un peu de velours, de peluche et des tissus mélangés.

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LÉON CLERC)

Liverpool, 21 juillet, 12 h. 41.

Ventes : 8.000 balles. Marché facile, soit 1/64 d. partiel de plus qu'hier même heure.

Juillet-Août...	3 54/64	Janv.-Février.	4 05/64
Août-Septemb	3 56/64	Février-Mars.	.../...
Septembre-Oct.	3 58/64	Avril.....	.../...
Octob.-Novemb	3 60/64	Avril-Mai.....	.../...
Nov.-Décemb..	3 63/64	Juin.....	.../...
Décemb.-Janv.	4 02/64	Juin-Juillet....	.../...

Le Havre, 20 juillet.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — Ce matin la cote a été laissée sans changement, mais la tendance était à la hausse. Ce que l'on prévoyait ce matin s'est réalisé cette après-midi, et la cote de ce soir accuse une hausse générale de 25 centimes. Les ventes s'élèvent à 5,600 balles.

Le disponible sans présenter grand changement est plutôt plus ferme et en note du low-middling New-Orléans à fr. 48,50, on a tenu parfois 49 fr. même. Les ventes sont de 363 balles.

Aux Etats-Unis, le disponible est resté sans changement. Les futurs ont baissé de 1 point à New-York et New-Orléans.

Manchester, 18 juillet.

En tissus on signale des affaires modérées dans les qualités moyennes et supérieures de shirtings, tant pour la Chine que pour l'Inde, en majeure partie aux cotations de vendredi, quoiqu'occasionnellement quelques légères concessions aient été accordées. Les autres tissus sont peu recherchés et à des limites qui permettent rarement l'exécution d'ordres d'achats. Les filés en tous genres sont lourds, avec peu d'acheteurs tant pour la consommation que pour l'exportation. Prix sans changements.

LIN, JUTE & CHANVRE

Belfast, 17 juillet.

La majeure partie des filatures étant restées fermées pendant les premiers jours de la semaine, le marché pour les fils de lin et d'étoupe a été calme, toutefois plus tard il s'est fait un assez bon courant d'affaires.

Le stock est très restreint à cause de la diminution de la production. Quelques numéros sont très rares, toutefois les prix sont restés sans changements. — En toiles les transactions n'ont pas eu beaucoup d'importance, mais la tendance a été ferme

MOUVEMENT MARITIME

ARRIVAGES

AMSTERDAM, 20 juillet, 9 h. matin. — *Saint-Jean*, Société navale, du Havre.

ANVERS, 19 juillet. — *Harrow*, de Buenos-Ayres, grains.

19 juillet, 10 h. soir. — *Rio-Tejo*, Société navale, du Havre.

BUENOS-AYRES, 18 juillet. — *Franklin*, *Lomas*, d'Europe.

BATAVIA, 19 juillet. — *Merapi*, de Marseille.

BORDEAUX, 19 juillet. — *Johai*, Andria, de Fiume ; *Cambrai*, Dunkerque, de Cette; *Zamora*, de Kotka, avec bois.

Voilier *Taiwau*, de la Martinique.

BARCELONE, 19 juillet, 3 heures soir. — *Buenos-Ayres*, Lopez.

BROW-HEAD, 19 juillet, 7 h. soir. — *City-of-New-York*, Inman, de New-York le 13.

COPENHAGUE, 17 juillet. — *Harbinger*, de Buenos-Ayres, mais, Dreyfus.

COLOMBO, 18 juillet. — *Willow-Branch*, de Barry, pour Coromandel et Marseille.

GUAYAQUIL, 19 juillet. — *Ville-de-Paris*, Cie Mme du Pacifique, du Callao.

HAVRE, 20 juillet. — *Saint-Pierre*, Société navale, de Marseille ; *Le Tarn*, Cie Générale Trans., venant d'Algérie.

Voilier *Angelita*, italien, de Frey-Bentos; *Jenny*, norvégien, de la Jamaïque.

LISBONNE, 20 juillet, 7 h. matin. — *Saint-Mathieu*, Société navale, du Havre.

19 juillet, 9 h. matin. — *Tagus*, Royal Mail, de La Plata et Brésil à Southampton.

Correspondances à Paris le 22 juillet.

19 juillet. — *Ambaca*, portugais, du Congo.

LIVERPOOL, 18 juillet. — *Lunedale*, de Saïgon, riz.

19 juillet. — *Ville-de-Belfort*, Cie Maritime du Pacifique, du Havre.

MONTEVIDEO, 16 juillet. — Voilier *Carl-Both*, de Marseille.

NEW-YORK, 20 juillet, 7 h. 30 matin. — *Majestic*, White Star, de Liverpool.

ORAN, 18 juillet. — *Ville-de-Riposto*, Cie Havraise Péninsulaire, du Havre.

PONDICHÉRY, 18 juillet. — *Blackheath*, charge pour Marseille.

RIGA, 14 juillet. — *Ethelred*, de Stockholm, pour Rouen.

ROUEN, 19 juillet. — *Franco*, Yruretagoyena, de passages, vins ; *Kolga*, suédois, de Drammen, pâte de bois ; *B.-Kemeny*, Genestal et Delzons, de Fiume et Riposto, vins, etc.

SOUTHAMPTON, 19 juillet, 9 h. soir. — *Sprée*, Nord German, de New-York le 12.

SANTA-ROSALIA, 13 juillet. — Voilier *Dimsdale*, de Cardiff, charbons, Boleo.

5 juillet. — Voilier *Hawkztale*, dito.

VALPARAISO, 15 juillet. — Quatre-mâts *A.-D. Bordes*, Bordes, de Shields.

DEPARTS

ADEN, 19 juillet, midi. — *Isla-de-Mindanao*, Lopez.

ALEXANDRIE, 16 juillet. — *Whickham*, p. Havre.

BORDEAUX, 20 juillet. — *Congo*, Messag., p. le Brésil et la Plata, 420 passagers, 4.900 T.

BUENOS-AYRES, 19 juillet. — *Parahyba*, Charg.-Réunis, p. Dunkerque et Havre.

CARDIFF, 10 juillet. — *Eureka*, pour Alger; *Gorji*, pour Marseille.

COPENHAGUE, 14 juillet. — Voilier *Béatrice*, autrichien, de Nordmaling à Marseille, bois.

CHRISTIANIA, 16 juillet. — *Faerder*, pour Rouen.

DOUVRES, 18 juillet. — *Prudentia*, de Nordenhamn à Philadelphie, retour en France ou Espagne, pétrole pour compte parisien.

ELSENEUR, 17 juillet. — *Crœsus*, de Riga à Rouen; *Brighton*, pour Gravelines.

16 juillet. — *Xanta*, norvégion, p. Bordeaux; *Rogaland*, norvégien de la Baltique.

FREDERIKSTADT, 16 juillet. — *Normandie*, norvégien, pour Rouen.

GIBRALTAR, 19 juillet. — *Caucase*, belge, de Séville à Philadelphie, retour en Espagne, pétrole pour compte parisien ; *Venzia*, allemand, de Barletta à Rouen.

18 juillet. — *Provence*, Transports Maritimes, de Marseille au Brésil et la Plata.

14 juillet. — *James-Wishaw*, pour Dunkerque.

HAVRE, 19 juillet. — *Cheruskia*, Cie Hambourgeoise, pour les Antilles ; *Guadiana*, Messageries, pour Marseille.

LAS PALMAS, 17 juillet. — *Ovingdean-Granje*, de La Plata Anvers.

MONTEVIDEO, 17 juielet — *Sorata*, Pacific, du Pacifique à Bordeaux.

NEWCASTLE, 19 juillet. — *James-Joicey*, allant au Havre.

PHILADELPHIE, 19 juillet — *Alleghany*, pétrole pour compte parisien.

PERIM, 19 juillet — *Utrecht*, de Marseille à Java.

PRAWLE-POINT, 20 juillet, 10 h. matin — *Pennland*, Red Star, de New-York à Anvers.

19 juillet. — Voilidr *Emilie*, allant de Pisagua à Dunkerque.

PARA, 17 juillet. — *Lanfranc*, Booth, allant à Lisbonne.

RIO-JANEIRO, 19 juillet. — *Corsica*, Chargeurs-Réunis, pour Bahia et Havre.

SINGAPORE, 18 juillet, — *Ntobe*, Kingsin Linie, du Japon au Havre.

SAINT-VINCENT, 16 juillet. — *Kambyse*, Kosmos, du Pacifique au Havre.

WISMAR, 15 juillet. — *Felicia*, allemand, allant à Dieppe.

Bourse commerciale de Paris du 21 juillet

	Ouv.	Clôt		Ouv.	Clôt		Ouv.	Clôt
Alcools			**Blés**			**Farines**		
Cour	47 ..	47 25	Cour	22 90	23 ..	Cour .	52 25	52 25
Août..	46 75	46 75	Août.	22 10	23 25	Août . .	52 60	52 50
J.-A..	43 ..	43 ..	J.-A..	23 25	23 50	Juil.-A.	52 75	53 ..
4dern	42 75	42 75	4 der.	23 60	24 ..	4 dern.	53 20	53 25
4 pre.	42 75	42 75				Corbeil	55 ..	55 ..
Seigles			**Avoines**			**Sucres**		
Cour	46 ..	46 .	Cour.	45 45	45 50			
Août..	46 ..	46 .	Août.	45 50	45 50	Cour..	37 ..	37 ..
Jn.-A.	46 ..	46 .	J.-A..	46 10	46 ..	Août..	37 12	37 12
4 der.	46 25	46 25	4dern	46 25	46 40	Juil-A.	37 25	37 25
Colza			**Lin**			4 d'oct.	36 50	36 50
Cour	55 25	55 50	Cour..	46 50	46 50		.. ..	.. ..
Août.	55 75	55 75	Août.	46 50	46 50	Roux..	36 37	37 ..
J.-A..	57 ..	56 75	J.-A..	46 50	46 50	Raffin	103 50	103 50
4 dern	57 50	57 75	4 dern	46 75	46 75			

LE HAVRE, 21 juillet. *(Cote de la Clearing-House)*

		COTONS			
Juillet.....	46 95	Novembre..	47 60	Mars.....	49 40
Août.....	46 50	Décembre..	48 .	Avril.....	.. ..
Septembre..	46 85	Janvier.....	48 35	Mai.....	.. ..
Octobre....	47 25	Février.....	48 75	Juin.....	.. ..
		CAFFÉS			
Juillet.....	82 ..	Novembre..	81 25	Mars.....	80 ..
Août.....	82 25	Décembre..	81 ..	Avril.....	.. ..
Septembre..	83 .	Janvier. .	80 ..	Mai.....	.. ..
Octobre.....	82 ..	Février.....	80 .	Juin.....	.. ..

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Déclaration de faillite

Par jugement du 18 juillet 1892, le Tribunal a déclaré en état de faillite M. Meurillon, ancien propriétaire de l'Hotel du Commerce, à Roubaix, et a fixé provisoirement audit jour l'époque de la cessation de ses paiements.

M. Voldemar Lestienne est nommé juge-commissaire et M. Chatteleyn, syndic provisoire.

Le Greffier du Tribunal,
31479d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation judiciaire
Dupont-Debuchy

Séance pour la nomination du liquidateur définitif et l'élection des contrôleurs.

Les créanciers de M. Dupont-Debuchy, marchand, rue Decrème, 223, à Roubaix, sont informés que, par jugement du Tribunal du 13 juillet dernier, la liquidation judiciaire a été ouverte.

Ils sont convoqués à se réunir le 22 juillet 1892, à 10 h., au Tribunal de commerce de Roubaix, salle des créanciers, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection de contrôleurs.

Le Greffier du Tribunal,
31480d E. VITOU.

Immeubles à vendre

GRANDES MAISONS avec jardin, à vendre ou à louer, situées au boulevard de Cambrai. — S'ad. chez M. Broux, rue Kléber, à Croix. 31385

MAGNIFIQUE

DOMAINE A VENDRE
en Belgique

Les notaires NÈVES, à Gand, et DELEFORTRIE, à Bruxelles, vendront publiquement, à Gand, en l'Hôtel des Ventes, par notaires, le **lundi 25 juillet 1892,** à 3 heures après-midi,

UN MAGNIFIQUE

CHATEAU
Récemment construit

avec parc de 20 hectares, et bloc de 145 hectares de prairies, le tout d'un seul tenant, situé à Mendonck (Flandre Orientale), à 20 minutes des stations de Saffelaere et de Wachtebeke.

Plans et renseignements en l'étude des dits notaires. 31481

DUNKERQUE
Plage de Malo-les-Bains
LOCATION ET VENTE DE TERRAINS

Maisons, chalets meublés et non meublés. Location et vente de kiosques de plage. Plusieurs maisons avec écurie et remise. S'ad. à M. A. Pyl fils, Hôtel des Baigneurs, Malo-les-Bains. 29815

Immeubles à louer

OSTENDE

JOLIE VILLA confortablement meublée, avec terrasses et jardin, à louer, 19, avenue de la Reine, à proximité de la digue. S'ad. 15, rue de l'Hospice, à Roubaix. 31254

A LOUER pour la saison d'été et d'automne, une **jolie maison avec jardin,** située sur la route de Roubaix à Mouveaux, près de la fabrique de M. Blondel, comprenant : cuisine, salon, salle à manger et 3 chambres. S'adresser à l'Usine à gaz de Roubaix. 31374

CAMPAGNE A louer une campagne avec maison d'habitation située route de Mouveaux, à Mouveaux. S'ad. 3, rue de la Gare, Roubaix. 31379

A LOUER rue St-Jean, 8, maison à usage de rentier ou d'employé. Loyer 40 fr. par mois. S'ad. rue du Moulin, 44. 31381

Ventes diverses

Un demande **Machines de Filature,** étirages, banc à broches en bon état, pour fil destiné à tricoter. — S'adresser sous G. 3249, à Rudolf Mosse, 16 Queen Victoria Street, LONDRES, E. C. 31474

BAINS DE MER
HOTELS RECOMMANDÉS

BOULOGNE-SUR-MER
BRIGHTON et MARINE HOTEL
de 1er ordre
En face la mer et les bains. Prix modérés. 62848—31051

HOTEL DES BAINS
1re classe, *sur le port et rue Victor-Hugo, en face de la gare et des bateaux, près de la poste et du casino.*
Bains de mer chauds dans l'hôtel
Le propriétaire tient ses écuries et remises à la disposition des clients désirant avoir auprès d'eux leurs chevaux et leurs voitures.
Arrangements avantageux pour séjour.
Louis WALLET, propriétaire
62923—31053

HOTELS MEURICE ET DE L'UNIVERS
Confortable, bonne cave.
Prix modérés.
Arrangements spéciaux pour séjours. 31082—62992

PLAGE DE GRAVELINES
Hameau du Petit-Fort-Philippe
HOTEL DU CASINO
Pension et chambre de **5,50** à **6 fr.** par jour.
Arrangements pour familles.
Omnibus à tous les trains. 31296—63428

OSTENDE
Grand Hôtel des Bains. Digue de mer, Ostende, entre le Kursaal et la jetée. Propriétaire Olivier Petitjean. — Restaurant français de 1er ordre. Vue directe sur la mer. Appartements et salons spacieux avec ou sans pension. On traite à forfait ou par correspondance. Omnibus à tous les trains. Villas à louer séparément. 62468—30887

HOTEL NOPPENEY
Pension-Restaurant à la carte
Déjeuner fourchette 3 fr. Diner 4 fr.
31081—62993

Hôtel du Cercle Catholique
près de la mer
rue d'Ouest, 38
P